

WEBIN@IRE

Packs Clubs :
préparons la rentrée



CHAPITRE 1 PACKS CLUBS & COMITÉS

Logistique de l'opération

Composition des Packs 2021-2022

Nouveautés 2021-2022

CHAPITRE 2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'AFFILIATION

L'affiliation

L'agrément fédéral à tarif licence

L'agrément forfaitaire

CHAPITRE 3 LES DIFFÉRENTS TYPES DE LICENCE

Pratiquant plus et moins de 18 ans

Dirigeant

Cadre Technique

Forfait Famille

Licences spécifiques

Chèque visa

CHAPITRE 4

DE NOUVEAUX SERVICES À VENIR DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Inscription Club, souscription de la licence et paiement en ligne par l'adhérent

Paiement en ligne du Club à son Comité

Gestion et suivi des certificats médicaux et questionnaires de santé

CHAPITRE 5

RÉFLEXIONS ET TRAVAUX RELATIFS À DE NOUVEAUX MODES D'ADHÉSION COMPLÉMENTAIRES DE LA LICENCE

Autre(s) Titre(s) de Participation :

- Semestriel ?
- Trimestriel ?
- Mensuel ?
- À la séance ?



Kévin MATELOT

Responsable service

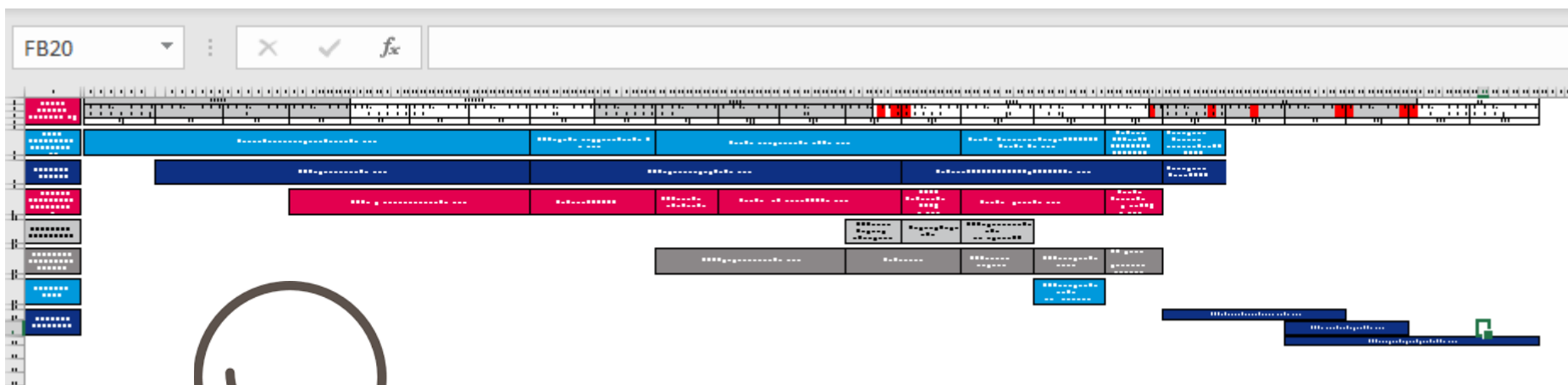
Licences & Affiliations

kevin.matelot@sportspourtous.org

CHAPITRE 1

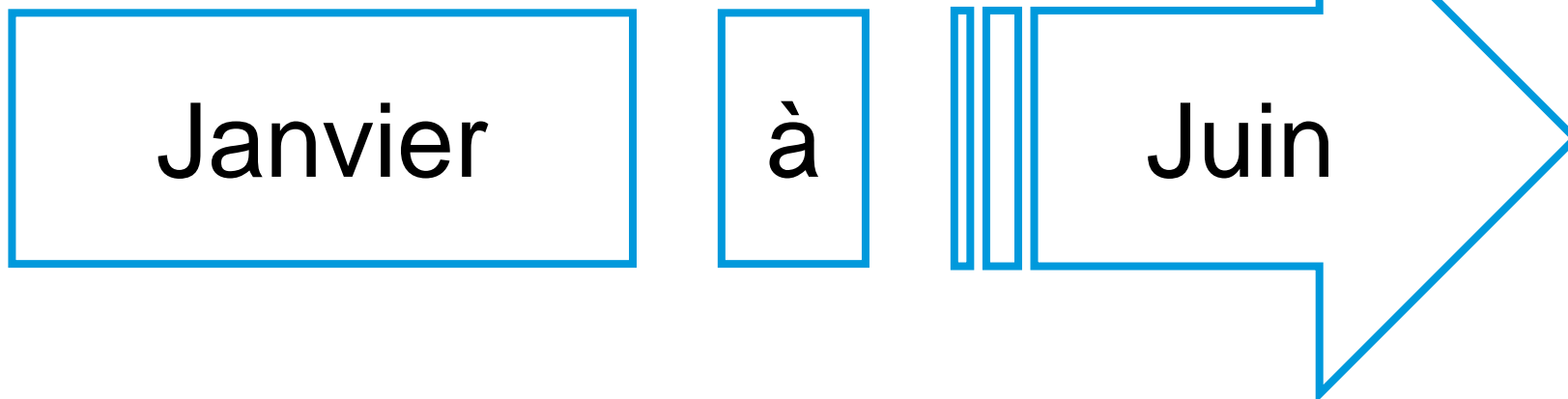
PACKS CLUBS & COMITÉS

Logistique de l'opération



Logistique de l'opération

L'opération « Packs Clubs & Comités » s'étale de...



Logistique de l'opération

...et c'est tout ça :



Guide des
Comités

Guide pratique de
l'Association



Courriers
d'accompagnement

Formulaires Licences
& Affiliations

Outils de
communication

Fichiers de
traitement

Routage des
Packs

Composition des Packs 2021-2022

Les documents Licences & Affiliations :

- demande d'**affiliation** ;
- demandes de **licences Pratiquant, Dirigeant, Cadre Technique, Forfait Famille** ;
- **bordereau récapitulatif de transmission au Comité** ;
- **courrier d'accompagnement.**

Les outils de communication :

- **flyer fédéral** ;
- **affiche fédérale** ;
- **carte contact** ;
- **plaquette institutionnelle** ;
- **flyer « les bonnes raisons de s'affilier »** ;
- **flyer Sports Santé Bien-Être** ;
- **dossier « Trophée Sports pour Tous ».**

Nouveautés 2021-2022



- Plus de formulaire de réaffiliation prérempli ;
- Plus de formulaires de renouvellement de licence préremplis ;
- Ils sont remplacés par **des formulaires vierges et simplifiés** ;
- **Un recto, une seule signature** ;
- **Les modèles de documents médicaux** disparaissent également et sont **accessibles depuis le site Internet fédéral et téléchargeables depuis l'Extranet.**

CHAPITRE 2

LES DIFFÉRENTS TYPES D’AFFILIATION

L’affiliation, c’est :

- ◊ Adhérer à la Fédération,
- ◊ Respecter les statuts et règlements fédéraux,

- ◊ Appliquer les décisions des organes fédéraux,
- ◊ Payer son adhésion annuelle,
- ◊ Souscrire une licence pour chaque adhérent,

- ◊ Participer aux délibérations et votes à l’Assemblée Générale du Comité Départemental Sports pour Tous par la représentation du Président du Club.

En véritable lien d’appartenance à la Fédération, elle permet à l’Association :

- de participer aux activités de la Fédération au niveau national et déconcentré (Comités Régionaux et Départementaux) ;
- de bénéficier de l’ensemble des moyens dont dispose la Fédération au niveau national et déconcentré :
 - **Humains** : élus, administratifs, cadres techniques, formateurs, agents de développement, animateurs, etc.
 - **Matériels** : dans les régions ou les départements, qui mettent du matériel à disposition des Clubs.
 - **Financiers** : de la Fédération via les Comités et des aides publiques notamment en provenance de l’État (voir paragraphe PSF ci-après), des collectivités locales ; ces aides publiques étant accessibles grâce à l’affiliation de l’Association donnée par la Fédération et vérifiée par l’agrément de la DDCS (voir chapitre suivant).
 - **De nos trois centres ressources nationaux** : Action Prévention Sport (APS) à Champigny-sur-Marne (94), notre Centre National d’Activités de Pleine Nature à Sainte-Énimie (48) et notre Centre Ressources National d’Expertise et d’Accompagnement «Sports et Handicaps». Ce dernier, créé dans le cadre du projet national «CAP’Handi» de la Fédération, a pour enjeu de développer les pratiques sportives inclusives, ainsi que le réseau des Clubs et animateurs formés pour proposer une pédagogie et un accueil adaptés aux personnes en situation de handicap, et rendre la pratique sportive accessible à tous !



LES BONNES RAISONS DE S’AFFILIER À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'accès de vos animateurs à des formations qualifiantes.

Disposer d'un Extranet facilitant la gestion de votre Club :

- Accès à votre base de données, attestations, mailings, etc.

Diversifier vos pratiques :

- Suivi des dernières techniques et tendances sportives.
- Mise à disposition d'intervenants.

Être accompagné dans vos démarches administratives

(emploi, formation de vos élus, etc.).

Accroître votre visibilité grâce :

- À la mise à disposition d'outils de promotion (goodies, supports, etc).
- À l'affichage sur le site Internet fédéral (coordonnées, plannings, etc).
- À un site Internet personnalisable pour votre Club.
- À une reconnaissance auprès des institutionnels.

APPARTENANCE

Intégrer une fédération sportive nationale reconnue par le mouvement olympique et l'État :

- Bénéficier d'un agrément du Ministère des Sports (nécessaire pour l'attribution de certaines subventions).
- Reconnaissance auprès des partenaires institutionnels.

Intégrer un réseau de Clubs :

- Engagé dans des projets solidaires et citoyens.
- Permettant la coopération, la mutualisation et les échanges.

AVANTAGE FÉDÉRAUX

Bénéficier des accords SACEM négociés par la Fédération :

- Prise en charge totale de l'utilisation de la musique pour vos cours réguliers et réductions pour vos événements occasionnels.

Obtenir un contrat d'assurance :

- Responsabilité civile de votre Club.
- Responsabilité civile et Individuelle accident de vos licenciés pour l'ensemble des activités fédérales.
- Couverture pour l'organisation de vos manifestations.

Participer à des manifestations nationales et régionales.

Profiter de réductions auprès du Centre d'Activités de Pleine Nature de Sainte-Énimie et des partenaires fédéraux (équipements, séjours, etc.).

-
- **L’affiliation** pour les Associations Loi 1901 ;
 - **L’agrément fédéral à tarif licence** pour les Structures non associatives ;
 - **L’agrément forfaitaire**, une réponse à des cas très particuliers ;

À noter

ATTENTION :

Pour les réaffiliations (réservées aux Associations Loi 1901)
et pour les renouvellements d’agrément à tarif licence (réservés aux Structures non associatives)

- ⇒ pas de dossier à transmettre à la Fédération : la réaffiliation s’effectue directement depuis l’Extranet et est validée par le Comité à réception du règlement correspondant ;
- ⇒ une Structure qui ne se serait pas réaffiliée durant une saison ou plus peut se réaffilier sans avoir à constituer de nouveau un dossier complet d’affiliation. La Structure devra dans ce cas compléter un imprimé A3 « DEMANDE D’AFFILIATION D’ASSOCIATION OU DEMANDE D’AGRÉMENT FÉDÉRAL 2021-2022 » et transmettre à son Comité tout document qui ne serait plus à jour depuis sa dernière saison d’affiliation.

CHAPITRE 3

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LICENCE



Rappel

UNE LICENCE PAR SAISON ET PAR PERSONNE

- Une même personne ne souscrit qu'une seule licence au cours de la même saison.
- Cette licence est valable dans l'ensemble des Structures affiliées à la Fédération Française Sports pour Tous.
- Un licencié dont la fonction évolue au cours de la saison (pratiquant devenant dirigeant ou cadre technique, dirigeant devenant également cadre technique) demandera alors la transformation de sa licence à son Comité Départemental.
- La licence est valable pour une saison (de la date d'inscription jusqu'au 31 août suivant) et ne peut être en aucun cas remboursée, même partiellement.
- Seules peuvent bénéficier d'une formation de la Fédération Française Sports pour Tous, les personnes titulaires d'une licence Cadre Technique.

Rappel

LA LICENCE ÉLECTRONIQUE

Dans une démarche d'écoresponsabilité, les licences 2020-2021 deviennent 100 % digitales. Elles seront téléchargeables depuis l'application mobile **MON CLUB Sports pour Tous & moi** et seront également jointes au courriel de validation de la licence.



Pratiquant plus et moins de 18 ans



LA DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

Elle concerne tous les pratiquants, adhérents des Clubs affiliés à la Fédération Française Sports pour Tous. Deux licences Pratiquant sont disponibles : + 18 ans ou - 18 ans. **Le calcul de l'âge se fait à la date du 01/01/2003 :**

Licence Pratiquant - 18 ans

Le licencié né le 01/01/2003 ou après est considéré comme ayant **MOINS de 18 ans** durant toute la saison 2020-2021

Licence Pratiquant + 18 ans

Le licencié né le 31/12/2002 ou avant est considéré comme ayant **PLUS de 18 ans** durant toute la saison 2020-2021

Dirigeant

The image shows a document titled 'DEMANDE DE LICENCE DIRIGEANT' for the 2021-2022 season. It is a form with various sections for personal information, club details, and insurance options. A green circular sticker in the top right corner indicates the season '2021 2022'. The form includes a grid for listing activities and a section for 'NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2021/2022'.

LA DEMANDE DE LICENCE DIRIGEANT

Cette licence doit impérativement être prise par le(la) Président(e) du Club et par les autres membres du Bureau du Club (Trésorier, Secrétaire, etc.). La licence Dirigeant permet d'obtenir une meilleure couverture que celle de la licence Pratiquant, pour toutes les actions que vous entreprendrez en faveur de votre Structure. Le verso de la demande de licence présente au dirigeant, les différentes possibilités d'assurance qui s'offrent à lui.

Cas particulier : le(la) Président(e) de Club (ou le membre du Bureau) qui est également animateur diplômé souscrira la licence Cadre Technique.

Cadre Technique



LA DEMANDE DE LICENCE CADRE TECHNIQUE

Cette licence concerne les personnes ayant au moins 18 ans qui sont animateurs diplômés (dirigeants ou non) de Clubs affiliés ou futurs animateurs en cours de formation au sein de la Fédération.

Si un licencié est à la fois cadre technique et dirigeant, il doit demander la licence Cadre Technique. En cas de modification de statut du licencié, il est toujours possible de transformer une licence Pratiquant ou Dirigeant en licence Cadre Technique.

À noter : la licence Cadre Technique n'est pas une carte professionnelle. Pour enseigner contre rémunération, il convient d'être diplômé, conformément aux dispositions de l'article L 363-1 du Code de l'éducation.

Forfait Famille

 A document titled 'FORFAIT FAMILLE' for the 2021-2022 season. It is a form with multiple sections for registration, including fields for personal information, family details, and administrative data. The form is partially filled out with handwritten text.

LE FORFAIT FAMILLE

Le Forfait Famille permet aux membres d'une même famille adhérents dans le même Club de souscrire une licence à tarif préférentiel. Cette famille doit se composer au minimum de :

- ◊ 1 parent (père ou mère) ET
- ◊ 1 enfant (âgé de moins de 18 ans).

Le Forfait Famille peut également compter 3 personnes supplémentaires : le deuxième parent et/ou 2 à 3 enfants de moins de 18 ans. Les critères sont donc de 2 à 5 personnes d'une même famille, soit :

- ◊ 1 adulte avec 1 à 4 enfants de moins de 18 ans,
- ◊ 2 adultes avec 1 à 3 enfants de moins de 18 ans.

Le Forfait Famille, pour des raisons d'assurance, est uniquement réservé aux licences Pratiquant ; les licences Cadre Technique et Dirigeant bénéficiant d'une garantie d'assurance spécifique et adaptée à leurs responsabilités.



IMPORTANT

Tous les membres du Forfait Famille doivent être enregistrés sur le même formulaire et au même moment.

Attention : les personnes dites «facultatives» ne pourront pas être ajoutées plus tard dans la saison.

Qui fait quoi ?

LA VALIDATION DES DEMANDES ET DES RENOUELEMENTS DE LICENCES

PRATIQUANT

Complète sa 1^{ère} demande de licence ou vérifie (et corrige si nécessaire) son renouvellement de licence. Signe sa demande ou son renouvellement de licence.

CLUB :

- 1/ Saisie de sa réaffiliation et de ses licences.
- 2/ Envoi au Comité :
 - bordereau récapitulatif;
 - demandes/renouvellements licences signés par le(la) Président(e) de la Structure
 - règlement correspondant.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL :

- 1/ Validation des licences sur l'Extranet.
- 2/ Encaissement du règlement correspondant.

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

Envoi par courriel au licencié de sa licence électronique.

IMPORTANT

Ne tardez pas à envoyer vos demandes de licences papier complétées et signées à votre Comité Départemental pour validation.

Licences spécifiques

- **Licence PIED ;**
- **Licence DiabetAction ;**
- **Licence Cœur & Forme ;**
- **Licence Sociale.**

DEMANDE D'ACCUEIL DE LICENCES SPÉCIFIQUES
(licences Sociales et/ou licences PIED® et/ou licences DiabetAction®)

- Fiche « DEMANDE D'ACCUEIL LICENCES SPÉCIFIQUES 2021-2022 » remplie et signée par le Club, le CD et l'EFR (pour les licences Sociales, merci de nous transmettre les éléments justifiant de cette demande (projet social + validation du CTR)).
Pour un renouvellement, il n'est plus nécessaire de compléter la fiche dédiée. Le Club adresse sa demande de renouvellement à son Comité par courriel, qui la transmet, par courriel également, avec sa validation à la Fédération.

**NOU
VEAU**

CHAPITRE 4

DE NOUVEAUX SERVICES À VENIR DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Inscription Club, souscription de la licence et paiement en ligne par l'adhérent



Paieement en ligne du Club à son Comité



Gestion et suivi des certificats médicaux et questionnaires de santé



CHAPITRE 5

RÉFLEXIONS ET TRAVAUX RELATIFS À DE NOUVEAUX MODES D'ADHÉSION COMPLÉMENTAIRES DE LA LICENCE

Autre(s) Titre(s) de Participation

- **Annuel ?**
- **Semestriel ?**
- **Trimestriel ?**
- **Mensuel ?**
- **À la séance ?**
- **Licence collective ?**

SAVE THE DATE

*Ce webinaire vous a plu ?
Rendez-vous à notre prochaine session !*

WEBIN@IRE

**Dynamisez votre structure
en mobilisant des
bénévoles**

**Découvrez la plateforme
«Je veux aider»**





Merci de votre attention !

Des questions ?

Contactez-nous :

licences@sportspourtous.org

www.sportspourtous.org

